Menaces et violences?

Par janedoe

Bonjour,
Je me présente, j'ai 20ans, mon frère en a 40.
Mon frère, ayant obtenu un divorce avec son ex femme, séjourne chez nous quand son temps de garde de leurs enfants arrive (week-end, vacances?). Celui-ci battait son ex femme à chacune de leurs disputes et a encore une fois été violent avec elle il y a deux mois de cela (lui a cassé un doigt en mai 2022) car malgré leur séparation une dispute a éclaté.
Il est donc sacrément violent, il tape même ses enfants (âgés de 10 à 5 ans, il ne tape que celui de 10).
Hier, à la vue de mon neveu en pleurs car il l'avait frappé, je suis intervenue et lui ai fait comprendre que c'était grave. Il a commencé à me crier dessus et à crier sur ma mère (qui est aussi la sienne). Le soir, il était dans le salon avec notre mère et a dit mot pour mot "mêlez vous de vos affaires, je suis resté calme tout à l'heure, la prochaine fois je m'énerve".
Il a déjà été violent avec moi, même s'il n'a jamais pu me toucher (insultes, trou dans la porte de ma chambre avec son poing?)
Je ne sais plus quoi faire, je me sens en danger, je n'ose pas appeler la police par peur de représailles de sa part? Est-il possible de signaler toutes ses violences anonymement à la police ? Ou en se faisant passer pour l'un de nos voisins ? Que puis-je faire? Merci d'avance pour vos réponses, et merci de m'avoir lue.

Par Henriri

Hello !

Janedoe prenez contact avec le 3919 pour commencer...

[url=https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide]https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide[/url]

Courage.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ne restez pas sans rien faire, les violences sont graves et ne s'arrangeront pas toutes seules.
Appeler le 3919 est ANONYME et GRATUIT. Le numéro ne figure pas sur la facture téléphonique. Personne ne saura que vous les avez appelés.

Si vous ne réagissez pas en étant témoin de violence sur les enfants, vous seriez passibles de sanctions pénales.
Vous avez le 119 à appeler : ne tardez pas !

Lisez aussi cette page :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781[/url]

Par janedoe

Merci beaucoup pour vos réponses, je n'avais pas du tout connaissance de ces numéros ! Encore merci à vous?